

**« Je suis la vigne, vous êtes les sarments »**

(Jn 15,5a)

## **LA VOCATION À RESTER SANS CESSER UNI À JÉSUS POUR AVOIR LA VIE**

**L'HORREUR DE LA PÉDOPHILIE. – QUELQUES DONNÉES. – À LA LUMIÈRE DE L'ÉVANGILE.**  
– **“FRÈRES, QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?” (Ac 2,37).** 1. Admettre de façon transparente les responsabilités. 2. Primauté des victimes. 3. Accompagnement des transgresseurs. 4. Prévention des abus. – **SUR L'EXEMPLE DE DON RUA. – CONCLUSION.**

Rome, 16 août 2010

*Jour anniversaire de la naissance de Don Bosco*

Très chers confrères,

je vous écris en ce jour anniversaire de la naissance de notre cher Don Bosco. Son souvenir me porte à nouveau vers vous quelle que soit la partie du monde où vous vous trouviez, là où cette lettre veut vous rejoindre de ma part.

Cette fois-ci, je ne vous parle pas des événements des derniers mois ; je désire toutefois rappeler le plus important d'entre eux, qu'a été, sans doute, la rencontre avec les Evêques Salésiens qui s'est déroulée à Turin du 21 au 25 mai. Elle a constitué une occasion et un don très appréciés par tous les participants qui se sont réjouis des diverses célébrations : l'Eucharistie dans la Cathédrale de Turin, à l'occasion de l'Ostension du Saint Suaire ; la Solennité de la Pentecôte au Colle Don Bosco ; la Solennité de Marie Auxiliatrice à Valdocco. Tous les moments ont été vécus comme une profonde expérience de la réalité salésienne, caractérisée par le partage cordial de moments de vie avec le Successeur de Don Bosco, par l'esprit de famille, par la participation vécue avec joie et conviction aux différents événements, par la découverte renouvelée du charisme salésien comme moyen spécifique pour réaliser le ministère épiscopal. Du reste, je suis certain que vous avez pu suivre cet événement, ainsi que d'autres, de la Congrégation par le canal de notre site.

## L'HORREUR DE LA PÉDOPHILIE

Après ma dernière lettre qui porte sur la Pastorale salésienne des Jeunes et que, précisément parce qu'elle traite du "cœur de notre mission",<sup>1</sup> je considère comme très importante, à présent je me propose de partager familièrement avec vous, comme un père avec ses fils, un thème qui a été ces derniers temps au centre de l'attention des mass media et qui a provoqué un très grand et très grave scandale. Je fais allusion à la vague de contestations jamais rencontrées vis-à-vis de l'Eglise, du sacerdoce et de la vie consacrée, qui ont suivi la publication de nouvelles relatives aux terribles et horribles cas d'abus sexuels perpétrés sur les enfants mineurs et à la forme souvent inadéquate de leur gestion. Ce sont des scandales dont nous reconnaissons la gravité et auxquels il faut remédier avec promptitude et efficacité. "L'Eglise catholique", a-t-on écrit, "se trouve en face de l'une des crises les plus profondes de son histoire".<sup>2</sup>

Commencée dans les années quatre-vingt au Canada, la publication de ces faits a continué aux Etats-Unis pendant les années quatre-vingt-dix, pour arriver récemment en Australie, en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, en Italie, en Hollande et en Suisse.<sup>3</sup> Les cas jusqu'à présent documentés dévoilent un phénomène qui a atteint sa valeur maximale au cours de la trentaine d'années 1950-1980, mais qui s'est présenté également bien des années auparavant ; il est possible que l'on vienne à connaître aussi d'autres faits plus récents. Un véritable 'tsunami' de nouvelles s'est abattu – et malheureusement il ne diminuera pas si facilement d'intensité – contre l'Eglise et, parfois, même contre notre Congrégation. Imaginer, ou pire encore, réduire ces réactions seulement à un complot organisé conduit hors

<sup>1</sup> P. CHÁVEZ, « *Il fut pris de pitié pour eux parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger, et il se mit à leur enseigner beaucoup de choses* » (Mc 6,34) **La Pastorale Salésienne des Jeunes**, ACG 407 (2010), p. 53.

<sup>2</sup> EDITORIAL, *Scandalo della pedofilia : Dio nelle vittime* [Scandale de la pédophilie : Dieu dans les victimes], "Il Regno" – Regno-doc. n. 10, 2010, p. 289.

<sup>3</sup> Un bref compte-rendu de faits et de réactions ecclésiales est présenté dans M.E. GANDOLFI, *Geografia di una crisi* [Géographie d'une crise], "Il Regno" – Regno-att. n. 6, p. 168.

de la bonne route. La crise a révélé que c'est peut-être le cas unique sur lequel la société actuelle, spécialement la plus laïque et la plus laïcisée, qui souvent est tolérante et même neutre vis-à-vis des valeurs morales et religieuses, n'est disposée ni à transiger ni à oublier, et encore bien moins à l'égard de l'Église catholique.<sup>4</sup>

Pour nous salésiens cette crise est d'une manière spéciale douloureuse et avilissante. Elle est douloureuse, parce que, comme membres de l'Église, nous ne pouvons pas ne pas partager avec le Pape le trouble profond, "la honte et le remords"<sup>5</sup> et avec les victimes le désarroi et le sentiment de trahison qu'elles ont ressentis avec ces "actes scandaleux et criminels".<sup>6</sup> Elle est également avilissante, parce que, vu notre engagement à revenir aux jeunes avec le cœur de Don Bosco pour leur porter l'Évangile de Jésus, ces très graves fautes et les réactions pas toujours appropriées de l'autorité représentent une véritable 'éclipse de l'évangélisation' : elles "ont assombri", a écrit le Pape, "la lumière de l'Évangile à un degré que pas même des siècles de persécution ne sont parvenus à atteindre".<sup>7</sup> Pour nous salésiens, enfin, cette crise est particulièrement douloureuse et avilissante, parce qu'en elle ont été impliqués comme victimes quelques enfants mineurs, qui constituent la raison de notre être de personnes consacrées, et comme coupables quelques salésiens, frères par vocation et compagnons de mission.

Ma conviction profonde est que nous pouvons, et nous devons, faire en sorte que cette crise devienne une occasion d'une purification radicale, au niveau des personnes et des communautés, et

<sup>4</sup> "Quel Etat a effectué une enquête en profondeur sur le terrible phénomène en prenant, même préventivement, des mesures claires et explicites contre les abus de pédophilie présents parmi ses citoyens, dans les familles ou dans des institutions scolaires publiques ? Quelle autre confession religieuse a bougé pour faire sortir de ses cachettes, dénoncer et assumer publiquement le problème, en le portant à la lumière et en le pourchassant explicitement ? Evitons, avant tout, l'insincérité : c'est-à-dire de nous concentrer sur le nombre limité de cas de pédophilie établis dans l'Église catholique, tout en n'ouvrant pas les yeux devant le drame d'une enfance violée et abusée très souvent et partout, mais sans scandale" (J. NAVARRO-VALLS, *Il Papa e lo scandalo della pedofilia*, [Le Pape et le scandale de la pédophilie], "La Repubblica", 1<sup>er</sup> avril 2010, p. 35).

<sup>5</sup> BENOÎT XVI, *Lettre pastorale aux catholiques d'Irlande*, 19 mars 2010, n. 6.

<sup>6</sup> BENOÎT XVI, *Ibidem*, n. 1.

<sup>7</sup> BENOÎT XVI, *Ibidem*, n. 4.

d'un engagement renouvelé de sainteté apostolique. Avec cette lettre je voudrais justement vous présenter les motivations et vous indiquer le chemin pour "vivre chrétiennement l'épreuve".<sup>8</sup>

## QUELQUES DONNÉES

Même s'il est vrai, et il ne faut jamais l'oublier, que "le problème de l'abus des [enfants] mineurs n'est pas propre [...] à l'Eglise",<sup>9</sup> il est absolument nécessaire de reconnaître le fait qu'en elle "un seul cas de pédophilie est déjà de trop [...] un tel comportement est doublement condamnable lorsque, pour le mettre à exécution, il s'agit d'un homme d'Eglise, d'un prêtre, d'une personne consacrée".<sup>10</sup> Ceci étant dit, on doit reconnaître – et l'on ne doit pas laisser sous silence cette donnée, comme font au contraire les moyens de communication de masse – que l'Eglise catholique n'est pas le lieu par excellence des pédophiles :<sup>11</sup> "les cas de pédophilie parmi le clergé sont en nombre égal ou même inférieur à ceux qui se produisent dans d'autres catégories de personnes".<sup>12</sup>

Les données, impressionnantes en raison de la grandeur du phénomène de l'abus d'enfants mineurs, sont à la disposition de

<sup>8</sup> Card. A. BAGNASCO, *Prolusione del Cardinale Presidente alla 61<sup>a</sup> Assemblea Generale della Conferenza Episcopale Italiana*, [Discours inaugural du Cardinal Président à la 61<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Conférence Episcopale Italienne], Rome, 24 mai 2010, n. 2.

<sup>9</sup> BENOÎT XVI, *Lettre pastorale aux catholiques d'Irlande*, 19 mars 2010, n. 2.

<sup>10</sup> Mgr M. CROCIATA, *Sguardo alla situazione della Chiesa in Italia. Discorso alla Commissione presbiterale italiana* [Regard sur la situation de l'Eglise en Italie. Discours à la Commission presbytérale italienne], Rome, 29 avril 2010.

<sup>11</sup> Cf. M. INTROVIGNE, *Cosa c'è dietro gli scandali ?* [Qu'y a-t-il derrière les scandales ?], "Avvenire", 22 mars 2010 : "Si l'on compare l'Eglise catholique des Etats-Unis aux groupes protestants des principales dénominations, on découvre que la présence de pédophiles est – selon les dénominations – de 2 à 10 fois plus élevée parmi les pasteurs protestants par rapport aux prêtres catholiques [...] Dans la même période pendant laquelle des prêtres américains étaient une centaine à être condamnés pour des abus sexuels sur des enfants mineurs, le nombre de professeurs de gymnastique et d'entraîneurs d'équipes sportives de jeunes [...] jugés coupables du même délit par les tribunaux des Etats-Unis avoisinait les six mille [...] En s'en tenant aux rapports périodiques du gouvernement américain, les deux tiers environ des abus sexuels sur des enfants mineurs ne sont pas le fait d'étrangers ou d'éducateurs [...], mais des membres de la famille".

<sup>12</sup> Mgr M. CROCIATA, *Sguardo alla situazione della Chiesa in Italia*.

tout le monde : on peut voir, à ce sujet, un rapport de l'OMS avec une évaluation des cas d'abus d'enfants, garçons et filles, sous différentes formes, relatifs à l'année 2002.<sup>13</sup> Des enfants, au nombre de plus d'un million et demi, sont contraints chaque année à entrer dans les circuits internationaux de l'exploitation sexuelle, en augmentant une population déjà nombreuse de dix millions d'enfants mineurs qui vivent servilement attachés à des réseaux de prostitution, de traite et de tourisme sexuels, de pornographie. Selon l'UNICEF, le commerce sexuel est une industrie qui, en activant un trafic d'affaires estimé à 12 milliards de dollars chaque année, se présente comme la troisième activité illégale, pour l'importance des sommes d'argent en jeu, après le trafic de la drogue et des armes.<sup>14</sup>

Sous-jacente à cette véritable "industrie du sexe", il y a aussi une active "culture du sexe", qui est souvent défendue, promue, et même justifiée. Dans un rapport présenté à l'Assemblée Générale de l'ONU le 21 juillet 2009, on parlait de la croissance vertigineuse de sites *online* de nature pédophile et pornographique.<sup>15</sup> Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si "selon certaines statistiques récentes, une fille sur trois et un garçon sur sept subissent des violences sexuelles avant de devenir majeurs".<sup>16</sup> En outre, il faut rappeler que pour "l'immense majorité (84-90%) les abus se produisent en famille, et, pour 27% d'entre eux, de la part d'un membre proche de la famille".<sup>17</sup>

<sup>13</sup> Cf. WORLD HEALTH ORGANIZATION, *Global Estimates of Health Consequences due to Violence Against Children* [Evaluations globales des Conséquences pour la Santé dues à la Violence Contre des Enfants], Genève, 2006.

<sup>14</sup> Cf. [http://www.intervita.it/IT/condividiamo/news/22\\_ottobre\\_2007\\_-\\_notizie\\_di\\_intervita.aspx](http://www.intervita.it/IT/condividiamo/news/22_ottobre_2007_-_notizie_di_intervita.aspx)

<sup>15</sup> Le rapport donnait le nombre de 261 653 sites en 2001 ; trois ans après, en 2004, ils seraient devenus plus de 480 000.

<sup>16</sup> Cf. *La Repubblica*, 24 août 1989, p. 16.

<sup>17</sup> G. CUCCI - H. ZOLLENER, "Osservazioni psicologiche sul problema della pedofilia" [Observations psychologiques sur le problème de la pédophilie], *La Civiltà Cattolica* N. 3837 (1<sup>er</sup> mai 2010), p. 214. En Italie, par ex., "en 1999, sur le total de 522 personnes dénoncées, 357 étaient connues de la victime ; parmi celles-ci, 338 appartenaient à son noyau familial ; dans les 165 cas restants, l'auteur du délit n'était pas connu de l'enfant mineur. En 2000, sur un total de 621 personnes dénoncées, 476 étaient connues de la victime ; parmi celles-ci, 449 appartenaient à son noyau familial ; dans les 145 cas restants, l'auteur du délit n'était pas connu de l'enfant mineur" (M. PICCOZZI - A. ZAPPALA, *Criminal profiling*. Dall'analisi della scena del delitto al profilo psicologico del criminale [De l'analyse de la scène du délit au profil psychologique du criminel], Milan, Mc Graw-Hill, 2008, 228).

En général, on peut dire que, parmi les cas d'abus sexuels dénoncés, 30% concernent des cas de pédophilie,<sup>18</sup> 30% des cas d'éphébophilie et pour les 40% qui restent il s'agit de victimes majeures. "Dans la seule année 2008, aux États-Unis, on a identifié plus de 62 000 auteurs d'abus sur des enfants, tandis que le groupe des prêtres catholiques est si faible qu'il n'est même pas pris comme tel en considération".<sup>19</sup> Plus concrètement, pour ce qui concerne les abus accomplis par des prêtres catholiques, sur environ 3 000 dénonciations présentées à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi au cours de la période 2001-2010, seulement 300 cas, soit 10%, concernaient des actes de véritable pédophilie ; pour 60%, il s'agissait d'actes d'éphébophilie et, pour les 30% qui restent, de rapports hétérosexuels.<sup>20</sup> Pourquoi donc parle-t-on "presque exclusivement des cas qui se sont produits à l'intérieur de l'Eglise catholique, qui ne constituent qu'un peu plus de 3% de la totalité des cas dénoncés ?".<sup>21</sup>

Même si les statistiques concernant l'Eglise Catholique ne sont pas si négatives, il n'est pas juste de se défendre en se réfugiant derrière elles et encore moins de crier au complot. Il n'y a pas de justification pour une défense à outrance : la pédophilie est toujours "un péché grave et un crime odieux" ;<sup>22</sup> quand, ensuite, cet acte est com-

<sup>18</sup> A strictement parler, la pédophilie est l'activité sexuelle (ou l'imagination sexuelle) qui a pour objet des enfants, à l'âge de la puberté, c'est-à-dire au-dessous de 13 ans, pendant une période d'au moins 6 mois, accomplie par un sujet dont l'âge n'est pas inférieur à 16 ans. Fréquemment, elle est incorrectement identifiée à l'éphébophilie, qui est l'attrait d'une personne majeure pour des adolescents ou des jeunes. Cf. ASSOCIAZIONE PSICOLOGICA AMERICANA, *Manuale Diagnostico e Statistico dei Disturbi Mentali* [Manuel Diagnostique et Statistique des Troubles Mentaux] *DSM-IV-TR*, Milan, Masson, 2001, 610s.

<sup>19</sup> Note du P. Federico LOMBARDI sur les abus. *Après la Semaine Sainte, garder le cap* (9 avril 2010). Cf. [http://www.vatican.va/resourcess/resourcess\\_lombardi-nota-abusi\\_fr.html](http://www.vatican.va/resourcess/resourcess_lombardi-nota-abusi_fr.html).

<sup>20</sup> Cf. G. CARDINALE, "Chiesa rigorosa sulla pedofilia. Intervista a Mons. Charles Scicluna" [L'Eglise est rigoureuse sur la pédophilie. Interview accordée par Mgr Charles Scicluna], *Avenire*, 13 mars 2010, p. 5 [Cf. [http://la-croix.com/Mgr-Scicluna--L'Eglise\\_est.../4078](http://la-croix.com/Mgr-Scicluna--L'Eglise_est.../4078) -].

<sup>21</sup> G. CUCCI - H. ZOLLENER, "Osservazioni psicologiche sul problema della pedofilia", *La Civiltà Cattolica* N. 3837 (1<sup>er</sup> mai 2010), p. 219. En Autriche, selon des données officielles, sur 527 dénonciations, seulement 17 concernent des religieux (cf. *Il Foglio*, 16 mars 2010). En Allemagne, d'après le criminologue C. Pfeiffer, les prêtres se suivent entre 0,1% et 0,3% des personnes impliquées (cf. *Süddeutsche Zeitung*, 15 mars 2010).

<sup>22</sup> Card. A. BAGNASCO, *Prolusione alla 61<sup>a</sup> Assemblea Generale della Conferenza Episcopale Italiana*, n. 2.

mis par des prêtres ou des religieux, il est un scandale sans comparaison. “Nous ne pouvons pas, en effet, nous étonner si la réaction en face d’abus commis par des ecclésiastiques a été si forte [...] La colère et l’amertume ont un rapport significatif avec la conscience de la haute qualité morale et humaine du clergé, ainsi qu’avec la confiance plus totale que nous offrons et que les autres attendent, en particulier à propos des enfants mineurs confiés à notre direction et à notre responsabilité éducative. Les attentes les plus hautes nourries par notre ministère rendent hors de toute mesure plus intolérable et condamnable une trahison aussi grave et dévastatrice”<sup>23</sup>

Il n’est pas permis de faire semblant que rien n’est arrivé ou qu’il s’agit de questions qui ne nous touchent pas. Même notre Congrégation a été impliquée dans divers pays, en provoquant de l’écœurement, de l’indignation, de la colère, une perte de crédibilité, en face d’une histoire, parfois plus que centenaire, d’un service marqué par la générosité et la qualité dans le domaine de l’éducation et de l’évangélisation des jeunes.

Je me sens en plein accord avec le Pape Benoît XVI, et je lui suis si reconnaissant,<sup>24</sup> du fait qu’il a affirmé que, même si au milieu de cette tourmente nous sommes en train de vivre sous les attaques du monde qui nous parlent de nos péchés, les affaires de la pédophilie et des souffrances qui lui sont liées viennent précisément “de l’intérieur de l’Eglise, du péché qui existe dans l’Eglise”<sup>25</sup> elle-même. “Les épreuves n’ont jamais été épargnées aux chrétiens, qui à cer-

<sup>23</sup> Mgr M. CROCIATA, *Sguardo alla situazione della Chiesa in Italia*.

<sup>24</sup> Cf. P. CHÁVEZ, *Lettre du Recteur majeur et des Evêques salésiens au Saint-Père Benoît XVI*, Turin, 24 mai 2010. A cette lettre le Saint-Père a répondu par une lettre au Recteur majeur en date du 14 juin 2010, dans laquelle il s’exprime ainsi : « Cette pensée empressée de solidarité, manifestée en une période grave et également délicate pour toute l’Eglise, a suscité en mon âme une profonde reconnaissance, et aussi parce qu’elle est signe de cette intense communion et de cette ardente affection que les fils spirituels de Saint Jean Bosco nourrissent depuis toujours à l’égard du Successeur de Pierre. Je désire, donc, répondre à mon tour à vos aimables sentiments, que j’ai beaucoup appréciés, en vous assurant de mon souvenir constant dans la prière, avec laquelle j’accompagne volontiers les louables résolutions de renouveau spirituel et d’adhésion à l’Evangile marquée de plus en plus de conviction, résolutions qui sont exprimées, au nom de l’Institut tout entier, par Vous-même et par ceux qui ont pris part à cette rencontre significative ».

<sup>25</sup> BENOÎT XVI, *Aux journalistes au cours du vol vers le Portugal*, 11 mai 2010.

taines périodes et dans certains lieux ont pris la forme de véritables persécutions. Mais celles-ci, malgré les souffrances qu'elles provoquent, ne constituent pas le danger le plus grand pour l'Eglise. Le plus grand dommage, en effet, elle le subit de ce qui pollue la foi et la vie chrétienne de ses membres et de ses communautés, en touchant à l'intégrité du Corps mystique, en affaiblissant sa capacité [...] de témoignage, en voilant la beauté de son visage".<sup>26</sup>

En effet, "la plus grande persécution de l'Eglise ne vient pas de ses ennemis extérieurs, mais naît du péché de l'Eglise et [...] donc l'Eglise a un besoin profond de réapprendre la pénitence, d'accepter la purification, d'apprendre d'une part le pardon, mais aussi la nécessité de la justice. Le pardon ne remplace pas la justice".<sup>27</sup> "L'ennemi véritable à craindre et à combattre", par conséquent, "est le péché, le mal spirituel, qui parfois, malheureusement, contamine aussi les membres de l'Eglise. Nous [...] ne sommes pas du monde [...], même si nous devons nous préserver de ses séductions. Nous devons, en revanche, craindre le péché et pour cela, être profondément enracinés en Dieu, solidaires dans le bien, dans l'amour, dans le service [...] Poursuivons ensemble ce chemin avec confiance et que les épreuves, que le Seigneur permet, nous poussent à plus de radicalité et de cohérence".<sup>28</sup>

## À LA LUMIÈRE DE L'ÉVANGILE

C'est justement pour cela que nous devons comprendre la crise actuelle à la lumière de l'Évangile. Toutefois, avant d'effectuer avec vous une lecture évangélique de tout ce qui est en train de se produire afin d'y trouver des critères de vérification et des lignes d'action pour l'avenir, je voudrais faire allusion, même si c'est brièvement, au contexte culturel et social dans lequel nous nous trouvons et à partir duquel nous écoutons ce que Dieu dit à son Egli-

<sup>26</sup> BENOÎT XVI, *Homélie lors de la Messe pour les saints Apôtres Pierre et Paul*, 29 juin 2010.

<sup>27</sup> BENOÎT XVI, *Aux journalistes au cours du vol vers le Portugal*, 11 mai 2010.

<sup>28</sup> BENOÎT XVI, *Regina Cœli*, 16 mai 2010.



se. La Parole de Dieu, en effet, éclaire les situations que nous sommes en train de vivre.

Nos sociétés, en grande partie ‘postmodernes’, acceptent et même justifient la destruction d’embryons, non considérés comme des êtres humains ; font du commerce avec des ovules et des spermatozoïdes ; pensent la masculinité et la féminité comme de simples “genres” culturels ; veulent faire de la mort assistée un choix noble ; exacerbent avec ostentation publique une conception de la sexualité, caractérisée par le fait que l’on cherche à la répandre d’une manière qui touche vraiment à l’obsession ; diffusent la pornographie comme une forme légitime de distraction. Il existe ensuite également “les positions extrêmes de ceux qui dans le monde occidental voudraient même accorder une dignité politique à la pratique pédophile”.<sup>29</sup> “Par une sorte de perversion de la vérité, nous nous trouvons en face d’une confusion éthique qui a de telles proportions que la réalité se perd dans le subjectivisme. C’est ainsi précisément que nous voyons que la condamnation du comportement immoral des religieux provient du milieu culturel lui-même où l’on est enclin à accepter tout jugement arbitraire de chaque individu. Les raisons sont de type idéologique, mais aussi de type économique comme en donnent la preuve ces bureaux légaux américains qui ont gagné des milliards de dollars grâce à l’emploi sans scrupules de l’accusation de pédophilie”.<sup>30</sup>

<sup>29</sup> Card. A. BAGNASCO, *Prolusione alla 61<sup>a</sup> Assemblea Generale della Conferenza Episcopale Italiana*, n. 4. “Le leader des Verts au Parlement Européen, Daniel Cohn-Bendit, l’ancien chef charismatique de la contestation, s’est vanté d’avoir non seulement recommandé mais exercé les pratiques du sexe avec les enfants mineurs quand il était enseignant [...] Sartre, [Simone] de Beauvoir, Foucault, Jack Lang, le futur ministre français, signèrent avec d’autres intellectuels un fameux manifeste où – au nom de la ‘libération sexuelle’ – ils exigeaient la dépenalisation des rapports avec des enfants mineurs, y compris de jeunes enfants. Chez ces ‘maîtres’ revivait une longue tradition européenne” (V. MESSORI, *Un dolore vero per ridare fiducia* [Une douleur vraie pour redonner confiance], *Corriere della Sera*, 19 avril 2010, p. 11). Plusieurs cas éclatants sont rapportés dans G. CUCCI - H. ZOLLNER, “Contrastare la cultura della pedofilia” [Faire obstacle à la culture de la pédophilie], *La Civiltà Cattolica* N. 3838 (15 mai 2010) pp. 322-325.

<sup>30</sup> A. GASPARI, *Indagine sulla pedofilia nella Chiesa. Intervista a L. Bertocchi, studioso di storia del cristianesimo* [Enquête sur la pédophilie dans l’Eglise. Interview accordée à L. Bertocchi, spécialiste d’histoire du christianisme], (*Zenit*, 17.05.2010) 3. Cf. <http://www.zenit.org/article-22495?l=italian>

C'est dans cette réalité ambiante que doit être intelligible, c'est-à-dire que nous devons avoir la capacité de *intus legere* [lire dans ce qui la constitue intérieurement], la volonté de Dieu sur nous. Dans les évangiles je trouve des passages qui sont vraiment pertinents, comme celui du choix des disciples, qui met en évidence d'une part l'amour de prédilection de Jésus pour ceux qu'il appelle à rester avec lui et à partager sa mission et, d'autre part, l'incapacité des disciples à vivre à la hauteur de la vocation, à cause de la fatigue éprouvée à suivre Jésus ou des déceptions qu'Il provoque en eux. En effet, un le trahit, un autre le renie, tous l'abandonnent (cf. *Mc* 14,43-46.52.66-71). Il est intéressant cependant de remarquer le fait qu'après la résurrection et la pentecôte, l'Eglise naît non pas de la trahison de l'un ni de l'abandon de tous, mais de la foi personnelle, du témoignage courageux, du ministère à temps plein, du martyre des onze.

Aujourd'hui comme hier, dans l'Eglise et dans la Congrégation, Jésus continue à appeler et à choisir des hommes "ordinaires", parfois fragiles et peureux ; aujourd'hui comme hier, tous n'ont pas été fidèles ; et les mass média ont fait connaître et grossi ces cas isolés. Par contre, constituent un très grand nombre et l'immense majorité les prêtres et les religieux qui ont vécu et vivent encore leur fidélité avec joie et avec un dévouement total et gratuit et recherchent sans arrêt la sainteté. Dommage que ces histoires – concernant toutes de braves gens – aient été passées sous silence par tout le monde, ou presque, pendant ces jours de crise ! Elles sont autant d'histoires de la sainteté ordinaire.

Mais je préférerais m'arrêter un peu sur un texte de Jean (15,1-8), qui fait partie des discours d'adieu de Jésus (*Jn* 15,1-16,3).<sup>31</sup>

<sup>31</sup> Le choix de ce passage m'a été suggéré par la lecture d'une interview, parue dans la revue espagnole "Vida Nueva", accordée par le P. Carlos ASPIROZ, Maître Général de l'Ordre des Dominicains ; en parlant de cette situation de la pédophilie dans l'Eglise et en évaluant l'acharnement contre elle, il disait que notre Dieu n'est pas un bûcheron qui fait du bois avec l'arbre tombé, mais il est un vigneron qui émonde sa vigne afin que les sarments donnent du fruit. Il s'avère réellement une "bonne" nouvelle de savoir que Dieu est de nos jours en train de s'appliquer pour purifier et fortifier son Eglise.

En eux, Jésus lui-même définit l'existence chrétienne comme le fait de demeurer en Lui (*Jn* 15,1-11), ce qui veut dire d'être aimé par Lui (*Jn* 15,12-17) et haï par le monde (*Jn* 15,18-16,3). De l'allégorie de la vigne (*Jn* 15,1-4.5-8), Jésus fait passer à la demande de demeurer dans Son amour (*Jn* 15,4.5.7.9.10) et de porter du fruit (*Jn* 15, 2.4.5.8.16). Ceux qui demeurent fermes en Lui, par Lui seront aimés. Sera taillé et séparé de Lui et détruit celui qui, infécond, lui sera infidèle. Le disciple est infidèle quand il ne porte pas de fruit, et non pas quand et parce qu'il accomplit le mal : l'infécondité dévoile l'infidélité. Au contraire celui qui demeure en Lui, porte du fruit et est aimé par Lui comme Lui-même est aimé par le Père (*Jn* 15,9).

L'identification de Jésus avec la vigne (*Jn* 15,1.5) semble quelque peu insolite. Partie intégrante du paysage agricole en Israël (*Nb* 13,23; *1 R* 5,5), la vigne était présente dans les métaphores du peuple de Dieu. Jésus dit encore plus : Il est la vigne, l'unique et la vraie ; son Père est le vigneron (*Jn* 15,1) ; ses disciples sont les sarments (*Jn* 15,2.5). Il est la vraie vigne, parce qu'il n'a pas déçu son Père, propriétaire ayant la charge d'en prendre soin, qui œuvre beaucoup pour assurer la fécondité. En bon viticulteur, le Père enlève celui qui ne produit pas de fruit et émonde les sarments féconds, pour qu'ils donnent une plus grande quantité et une meilleure qualité. Celui qui vit en Christ devient le champ de travail du Père, vigneron laborieux.

Emondés par Dieu, les disciples, comme sarments, sont nettoyés : la parole de Jésus les a séparés du monde et axés sur Dieu centre de leur vie (*Jn* 15,3). La taille effectuée par Dieu a donc été produite au moyen de la parole de Jésus, qui les a séparés, purifiés et fécondés. Fertiles et nettoyés, ils doivent demeurer en Jésus (*Jn* 15,4.5). A l'affirmation centrale « Je suis la vigne, vous êtes les sarments » (*Jn* 15,5), Jésus ajoute une donnée nouvelle : celui qui ne reste pas en Lui, ne sert à rien ; tout ce qu'il entreprend est inefficace ; celui qui ne se tient pas ferme en Lui, se dessèche et devient inutile, est détérioré, bon seulement à être brûlé (*Jn* 15,6). Jésus fait allusion à l'expérience des disciples : quand ils se sont

éloignés de Lui, ils L'ont perdu et se sont perdus. C'est justement pourquoi la promesse qui suit a plus de force : demeurer en Lui, et écouter Ses paroles, voilà ce qui fera en sorte que leurs désirs se réalisent et que leur soit accordé ce qu'ils demandent (*Jn 15,7*). Celui qui garde les paroles de Jésus, sera écouté par son Père ; écouter ce que Jésus nous dit fait en sorte que Dieu lui-même se mette à nous écouter !

Je vous invite à relire les faits scandaleux des abus sur les enfants mineurs à la lumière de cette comparaison de la vigne par laquelle Jésus exprime sa relation avec ses disciples.<sup>32</sup> Au moyen de l'incident, Jésus est en train de s'adresser aussi à nous, ses disciples. Il nous dit qu'il ne suffit pas d'écouter, mais qu'il faut demeurer en Lui. C'est seulement ainsi qu'Il pourra demeurer en nous ; seulement ainsi que nous pourrons "faire quelque chose" (cf. *Jn 15,5*). Et ce quelque chose n'est pas autre que le commandement de l'amour : « Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » (*Jn 15,12* ; cf. *Jn 13,34*) ; telle est la carte d'identité du disciple : « A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (*Jn 13,35*).

Si la mission de Jésus consiste à révéler Dieu et son amour, l'unique façon de le rendre visible et crédible est l'amour pour les Siens jusqu'au bout ; "nul n'a d'amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime" (*Jn 15,13*). C'est la mission salésienne, qui n'est pas autre chose, comme on peut le lire dans l'article 2 des Constitutions : "être dans l'Eglise signes et porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres". Telle est notre manière 'salésienne' de devenir des disciples du Christ, qui sont greffés sur Lui et dont le Père prend soin. C'est pourquoi rien n'est plus contraire à la mission salésienne que de faire l'opposé, c'est-à-dire "être signes de notre égoïsme vis-à-vis des jeunes, spécialement les petits et les

<sup>32</sup> Cf. J.J. BARTOLOMÉ, *Cuarto evangelio. Cartas de Juan*. Introducción y comentario [Quatrième évangile. Lettres de Jean. Introduction et commentaire], Madrid, CCS, 2002, pp. 307-309. Pour ce commentaire du passage évangélique je me suis servi de cette étude.

pauvres".<sup>33</sup> Si la gloire du Père est le fruit de la communion avec Jésus et de l'amour réciproque, l'ignominie est précisément l'égoïsme manifesté dans le mauvais traitement, l'abus, la violence sur les enfants mineurs.

Le fait que le monde n'apprécie pas la vie consacrée est la conséquence logique de la haine qu'il a eu à l'égard de Jésus, jusqu'à décider sa mort. Le motif de ce refus est la prétention qu'a Jésus de venir de Dieu et de révéler Dieu à un monde qui a ses propres idées sur le Christ et sur le type de relation avec Dieu. Si les disciples finissent par faire leurs les convictions du monde, alors le monde les accueillera, les reconnaîtra comme siens, et ne les haïra pas. Jésus, au contraire, a uni ses disciples à lui-même et, par suite, il a attiré également sur eux la haine du monde. Les disciples ne devraient pas s'étonner de tout cela. Le sort du serviteur ne peut pas être meilleur que celui de son maître.

Nous apporte le réconfort le fait de ne pas être seuls : le Père travaille en nous, en nous purifiant de Sa main d'émondeur et en étant glorifié pour la fidélité éprouvée que nous avons envers Son Fils. Nous comptons aussi sur l'Esprit Saint, notre consolateur, notre avocat et notre maître (*Jn* 14,15-16 ; 16,7). C'est son 'inhabitation' [présence dans l'âme, en état de grâce] qui nous sanctifie parce qu'elle nous maintient unis au Christ, comme les sarments à la vigne ; elle nous fortifie dans la lutte contre le mal, contre les provocations qui viennent de notre intérieur et contre les séductions qui proviennent du dehors ; elle nous guide dans l'écoute et dans l'obéissance au Père pour faire sa volonté.

<sup>33</sup> Avec raison le P. Josef Grünner, Provincial d'Allemagne, se demandait dans une lettre adressée à tous les confrères : que devons-nous faire aujourd'hui pour redonner de la crédibilité à notre institution, à notre éducation, à notre mission ? Et la réponse ne pouvait pas être autre que la fidélité à Don Bosco, à son charisme, à sa mission, à son Système Préventif. L'unique langage crédible sur Dieu est l'amour.

## “FRÈRES, QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?” (Ac 2,37)

A Jérusalem, le jour de la Pentecôte, “des juifs de toutes les nations qui sont sous le ciel” (Ac 2,5) purent entendre pour la première fois l’Evangile de la bouche de Pierre, ce disciple précisément qui peu de temps auparavant avait renié par trois fois son Seigneur (Mc 14,68.70.71; Jn 18,17.25.27). Un disciple, qui avait dit ignorer Jésus, fut le premier évangéliste, et avec quelle efficacité ! A la fin de son discours, les auditeurs, “le cœur bouleversé”, lui demandèrent : “que devons-nous faire ?” (Ac 2,37).

Comme un jour cela se produisit pour Pierre, des erreurs, même de grosses fautes, ne peuvent pas nous détourner du commandement de prêcher l’Evangile (Ac 1,8). Evangélise cependant celui qui d’abord, comme Pierre, se repent amèrement (Mc 14,72 ; Mt 26,75) et, après l’examen d’amour (Jn 21,15-17), reprend l’engagement de la mission (Jn 21,19). Les péchés personnels ne sont pas un motif suffisant pour abandonner l’évangélisation, à condition que celle-ci soit précédée d’une vraie conversion et du retour à suivre Jésus. Que faire donc, chers confrères ?

**1. Admettre de façon transparente les responsabilités.** Comme premier pas vers une impérieuse conversion, nous devons *regarder en face*, avec courage et compassion, tout ce qui s’est produit, *nous sentir déchirés* par chaque cas de violence au détriment d’enfants mineurs.

Nous devons apprendre de Benoît XVI “à ne pas avoir peur de la vérité, même lorsqu’elle est douloureuse et odieuse, à ne pas la passer sous silence ou la couvrir”<sup>34</sup> et “à prendre sur soi la douleur pour les infidélités, parfois même graves”, de quelques confrères. “Pour [nous] reprendre de cette blessure douloureuse”, nous devons donc, en premier lieu, “reconnaître devant le Seigneur et devant les autres, les graves péchés commis contre des enfants

<sup>34</sup> Card. A. BAGNASCO, *Prolusione alla 61<sup>a</sup> Assemblea Generale della Conferenza Episcopale Italiana*, n. 3.

sans défense”.<sup>35</sup> “De cette douleur découle une prise de conscience providentielle : il faut vivre ‘une saison de renaissance et de renouveau spirituel’ [...] et trouver de nouvelles voies pour transmettre aux jeunes la beauté et la richesse de l’amitié avec Jésus Christ dans la communion de son Eglise”.<sup>36</sup>

**2. Primauté des victimes.** Ce regard courageux et compatissant doit servir, et il en est la preuve, à réaffirmer la primauté absolue des victimes, dont la confiance a été trahie et dont la dignité personnelle a été outragée. Rien ne pourra effacer le mal qui leur a été infligé et il est compréhensible qu’elles trouvent des difficultés, parfois insurmontables, à pardonner aux agresseurs et à se réconcilier avec l’Eglise, avec la Congrégation. Aucune hésitation donc, encore moins des excuses, en reconnaissant que les abus “blessent à un niveau personnel profond”. Nous nous trouvons devant des personnes à défendre, qui “demandent principalement à être comprises et accompagnées, avec respect et délicatesse, au cours d’un itinéraire patient de récupération et de réconciliation avant tout envers elles-mêmes et leur histoire”.<sup>37</sup> En plus du fait que nous leur faisons connaître “notre douleur, notre profond regret et la cordiale proximité”,<sup>38</sup> les victimes ont besoin de justice et de solidarité. C’est ici que se situe le défi.

Les directives, claires et urgentes, données depuis longtemps par le Saint-Siège et récemment revues et actualisées,<sup>39</sup> devront

<sup>35</sup> BENOÎT XVI, *Lettre pastorale aux catholiques d’Irlande*, 19 mars 2010, n. 2.

<sup>36</sup> Card. T. BERTONE, *Intervento nell’incontro sacerdotale sull’attualità e bellezza del celibato* [Intervention lors de la rencontre de prêtres sur l’actualité et la beauté du célibat], Cité du Vatican, 6 juin 2010.

<sup>37</sup> Card. A. BAGNASCO, *Prolusione alla 61<sup>a</sup> Assemblea Generale della Conferenza Episcopale Italiana*, n. 2.

<sup>38</sup> Card. A. BAGNASCO, *Ibidem*.

<sup>39</sup> CONGRÉGATION POUR L’ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Orientamenti educativi per la formazione al celibato sacerdotale* [Orientation éducative pour la formation au célibat sacerdotal], Rome, 11 avril 1974 ; IBIDEM, *Orientations pour l’utilisation de la psychologie dans l’admission et la formation des candidats au sacerdoce*. Rome, 28 juin 2008. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *De delictis gravioribus Congregationi pro doctrina fidei reservatis* [Délits les plus graves réservés à la Congrégation pour la doctrine de la foi], Rome, 18 mai 2001. Et dernièrement : CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Normae de gravioribus delictis*, [Normes relatives aux délits les plus graves], Rome, 15 juillet 2010.

guider l'effort de totale transparence dans le dépistage et dans le débat menés sur des comportements et des responsabilités ainsi que la ferme détermination à faire la vérité en allant jusqu'aux dispositions nécessaires, une fois les faits établis. Déjà en 2006 le Pape Benoît XVI avait demandé aux Evêques d'Irlande "d'établir la vérité sur ce qui est arrivé par le passé, de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir, d'assurer que les principes de justice soient pleinement respectés et, surtout, de soutenir les victimes et tous ceux qui sont victimes de ces crimes monstrueux".<sup>40</sup>

En précisant que la responsabilité de traiter les affaires est de la compétence de chaque Province, nous devons rappeler qu'au niveau de notre Congrégation, dès 2002 (19 juillet), avaient été transmises aux Provinciaux, élaborées par le Recteur majeur avec son Conseil, des orientations au sujet du problème des abus d'enfants mineurs.<sup>41</sup> Ensuite, en 2004, le Vicaire du Recteur majeur, donna au nom du Recteur lui-même et de son Conseil, par une lettre du 24 juillet adressée aux Provinciaux, des dispositions concrètes sur la gestion de ces problèmes, en indiquant la procédure à suivre et les normes à adopter, sur la base du protocole transmis aux Ordinaires diocésains et religieux par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

**3. *Accompagnement des transgresseurs.*** Nous ne pouvons pas oublier les transgresseurs ; membres de notre Eglise et nos compagnons par vocation et mission, ils sont des nôtres. Ils ont "trahi la confiance placée en [eux] par de jeunes innocents et par leurs parents", ils "ont violé la sainteté du sacrement de l'Ordre sacré, dans lequel le Christ se rend présent" et n'ont pas maintenu la fidélité à leur alliance personnelle avec Dieu dans la consécration religieuse. "En même temps que le dommage immense causé aux

<sup>40</sup> BENOÎT XVI, *Discours [...] aux Evêques d'Irlande en visite "ad limina Apostolorum"*, 28 octobre 2006.

<sup>41</sup> Parmi les orientations il était recommandé que chaque Province constituât "une Commission spéciale pour la gestion des cas d'abus signalés, pour assister le Provincial dans sa tâche".



victimes, un grand dommage a été perpétré contre l’Eglise et la perception publique du sacerdoce et de la vie religieuse”.<sup>42</sup> Mais il ne faut pas les laisser seuls ; comme Jésus, et précisément avec Lui, venu pour appeler non pas les justes mais les pécheurs (*Mc 2,17*), nous nous chargeons d’eux et nous acceptons la responsabilité devant Dieu et devant les hommes de devenir “les gardiens de nos frères” (cf. *Gn 4,9*).

Nous effectuons cette garde en leur apportant notre aide et en leur demandant de reconnaître leurs péchés et de “répondre de cela devant Dieu tout-puissant, ainsi que devant les tribunaux constitués à cet effet”, parce que “la justice de Dieu exige que nous rendions compte de nos actions sans rien cacher”.<sup>43</sup> Nous les accompagnons pour qu’ils assument la responsabilité des crimes commis et expriment leur regret ; nous leur sommes proches également au moyen de la prière et de notre sympathie, pendant le parcours entier qu’ils effectuent pour se corriger et reprendre la maîtrise d’eux-mêmes, jusqu’à ce qu’ils reconnaissent ouvertement leurs fautes, se soumettent aux exigences de la justice, sans jamais désespérer de la miséricorde de Dieu ni de notre fraternité. Dans le cas où apparaîtrait nécessaire une procédure pénale, nous encouragerons les victimes à introduire une instance et l’accusé à offrir sa totale collaboration.<sup>44</sup>

L’abus sur les enfants mineurs est un crime, une maladie et un péché. “Une personne qui abuse d’enfants mineurs a besoin, en même temps, de la justice, de l’application de soins et de la

<sup>42</sup> BENOÎT XVI, *Lettre pastorale aux catholiques d’Irlande*, 19 mars 2010, n. 7.

<sup>43</sup> BENOÎT XVI, *Ibidem*.

<sup>44</sup> La situation des lois n’est pas uniforme ; dans certains pays de culture juridique anglo-saxonne, mais pas uniquement, l’Ordinaire, Evêque ou Supérieur religieux, qui vient à connaître des délits commis par leurs sujets, en dehors du secret sacramental, est obligé par la loi de les dénoncer à l’autorité judiciaire. Même s’il “s’agit d’un devoir désagréable, parce que ces Evêques [ou Supérieurs religieux] sont contraints à accomplir un geste comparable à celui qu’accomplit un parent qui dénonce son propre fils [...], dans ces cas il faut respecter la loi.” Si, au contraire, l’Ordinaire n’est pas contraint par les lois à dénoncer, il doit “s’adresser aux victimes pour les inviter à dénoncer ces prêtres dont elles ont été victimes”, en plus de leur prêter “toute l’assistance spirituelle, mais pas seulement spirituelle” (G. CARDINALE, “Chiesa rigorosa sulla pedofilia”, *Avvenire*, 13 mars 2010, p. 5).

grâce. Toutes les trois sont nécessaires, et sans confusions ou mystifications entre elles. La peine infligée pour le délit ne guérit pas automatiquement et ne donne pas le pardon, comme à l'inverse le pardon du péché ne guérit pas automatiquement la maladie et ne remplace pas la justice, et de même l'application de soins ne peut pas remplacer la peine, et moins encore remettre le péché".<sup>45</sup>

**4. Prévention des abus.** Réparer les injustices du passé et affronter les responsabilités personnelles liées à l'abus sur les enfants mineurs, cela ne suffit pas. La crise actuelle, "causée par les fautes que, nous-mêmes, nous avons accomplies en tant qu'Eglise", et aussi en tant que Congrégation, "est une possibilité qui nous est donnée pour nous approcher de Dieu", "pour découvrir que Jésus est encore plus proche que nous ne l'aurions jamais imaginé".<sup>46</sup> Cela nous pousse vraiment à une plus humble et radicale conversion vers Dieu et vers les frères et à une présence pour évangéliser avec plus de courage, et cela apporte avec soi une véritable "saison de renaissance et de renouveau spirituel".<sup>47</sup> Mais comment faire, frères? Permettez que je vous le dise en toute franchise, même si c'est brièvement.

Avec le Saint-Père, nous disons : "On ne peut pas nier" que certains d'entre nous, surtout ceux qui étaient appelés au service de l'autorité, ont "manqué, parfois gravement, dans l'application des normes du droit canonique codifiées depuis longtemps en ce qui concerne les crimes d'abus sur les enfants" et que "de graves erreurs furent commises en traitant les accusations". Même si, étant donné la complexité des faits et la réaction affective des personnes impliquées, il est difficile "d'obtenir des informations fiables et de prendre des décisions justes [...], il faut admettre que de graves erreurs de jugement furent commises et que des man-

<sup>45</sup> Card. A. BAGNASCO, *Prolusione alla 61<sup>a</sup> Assemblea Generale della Conferenza Episcopale Italiana*, n. 2.

<sup>46</sup> T. RADCLIFFE, "Venite a me, voi che siete oppressi" [Venez à moi, vous qui peinez sous le poids du fardeau], *Il Regno* N. 1076 - Regno-att. n. 7, 2010, pp. 201-202.

<sup>47</sup> BENOÎT XVI, *Lettre pastorale aux catholiques d'Irlande*, 19 mars 2010, n. 13.

quements dans le gouvernement ont eu lieu”.<sup>48</sup> Au nom de la Congrégation, de tous les salésiens et en mon nom personnel, comme le Pape Benoît XVI et avec Lui, “nous aussi nous demandons avec insistance pardon à Dieu et aux personnes impliquées, alors que nous entendons promettre de faire tout ce qui est possible pour que de tels abus ne puissent jamais plus survenir”.<sup>49</sup>

Par suite je m’engage, et j’engage la Congrégation tout entière, à manifester une “douleur sincère pour les préjudices portés à ces victimes et à leurs familles”, mais, en plus, à pousser et à “conduire à un effort concerté afin d’assurer la protection des enfants contre de tels crimes à l’avenir”<sup>50</sup> dans toutes nos œuvres et dans les services que nous assumons. Nous sommes nés pour “être dans l’Eglise signes et porteurs de l’amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres” (*Const.* 2) et destinés d’une manière spéciale à les guider et à les servir. Pour que les jeunes se trouvent à leur aise au milieu de nous, accompagnés et protégés, pour que nos institutions soient leur maison et qu’en elles ils ne trouvent rien, ni personne, à craindre, nous nous engageons à récupérer et à faire fleurir la “culture de la chasteté”, qui caractérisa profondément la pensée et l’œuvre de Don Bosco.

En sachant comme lui que cette grande vertu, “qui resplendit au-dessus de toutes les autres [...] est en butte aux attaques de l’ennemi de nos âmes, parce qu’il sait que, s’il réussit à nous la ravir, nous pouvons regarder l’affaire de notre sanctification comme perdue”,<sup>51</sup> je prends aussi à cœur de repenser et de renforcer les mesures de prévention en vigueur dans la Congrégation. Je demande aux Provinces d’élaborer, en accord avec les procédures

<sup>48</sup> BENOÎT XVI, *Lettre pastorale aux catholiques d’Irlande*, 19 mars 2010, n. 11. Pour le dire plus clairement : “Celui qui a favorisé des attitudes d’indulgence ou des pratiques de déplacement [des personnes en cause] n’a jamais appliqué de directives d’Eglise, mais, dans le pire des cas, il les a trahies, en dénaturant la discrétion qui s’impose pour en faire une couverture complice” (Mgr M. CROCIATA, *Sguardo alla situazione della Chiesa in Italia*).

<sup>49</sup> BENOÎT XVI, *Homélie lors de la Messe à l’occasion de la conclusion de l’Année Sacerdotale*, 11 juin 2010.

<sup>50</sup> BENOÎT XVI, *Lettre pastorale aux catholiques d’Irlande*, 19 mars 2010, n. 2.

<sup>51</sup> J. BOSCO, “Aux confrères salésiens”, *Constitutions de la Société de saint François de Sales*, Rome, Editions S.D.B., 2005, pp. 222-223.

entérinées par le Saint-Siège, et de mettre en pratique un protocole de protection des enfants mineurs, de le faire connaître et appliquer de la part des Salésiens et de tous les collaborateurs laïques engagés dans nos œuvres.

Je conviens également que “toutes les institutions qui s’occupent d’enfants et de jeunes attirent des personnes qui cherchent un contact illicite avec les enfants mineurs” ; et “cela vaut pour les associations sportives, pour les structures d’assistance apportée aux jeunes et naturellement aussi pour les Eglises”.<sup>52</sup> C’est pourquoi je considère comme mon devoir inéluctable de suivre de plus près, avec le concours du Conseiller pour la Formation, le long chemin de discernement des vocations à la vie salésienne, de vérifier la justesse des procédures appliquées pour déterminer l’aptitude des candidats, grâce également à l’utilisation des meilleures acquisitions des sciences humaines, et d’assurer leur mise en œuvre opportune et correcte pour prévenir des situations non compatibles avec le choix de Dieu et le dévouement au prochain. Je sais bien que l’actuelle pénurie de vocations pourrait parfois porter à la “tentation d’accepter avec facilité des personnes touchées par des situations chargées de problèmes qui avec le temps se sont révélés être la source de ravages [...] Les faits douloureux de ces dernières années portent malheureusement à reconnaître que l’enquête et la proposition de formation n’ont pas toujours été à la hauteur de ce qui était demandé”.<sup>53</sup>

Ma préoccupation ne s’arrête pas à garantir l’aptitude des candidats à la vie consacrée et au sacerdoce. Parmi les éléments qui ont donné naissance à la crise actuelle, le Pape Benoît XVI a repéré une “formation humaine, morale, intellectuelle et spirituelle insuffisante”.<sup>54</sup> En plus d’examiner attentivement l’authenticité des vocations, nous devrions nous engager davantage dans l’accompa-

<sup>52</sup> M. LÜTZ, “La Chiesa e i bambini” [L’Eglise et les enfants], *L’Osservatore Romano*, 17 février 2010, p. 4. [Cf. aussi *L’Osservatore Romano*, Edition française du 2 mars 2010, p. 13 ; ou encore <http://la-croix.com/Lutz...est.../55352> -].

<sup>53</sup> G. CUCCI - H. ZOLLNER, *Chiesa e pedofilia. Una ferita aperta* [Eglise et pédophilie. Une plaie ouverte]. Une approche psychologique et pastorale, Ancora, Milan, 2010, p. 10.

<sup>54</sup> BENOÎT XVI, *Lettre pastorale aux catholiques d’Irlande*, 19 mars 2010, n. 4.

gnement des salésiens consacrés, prêtres et coadjuteurs, “afin que le Seigneur les protège et les garde dans les situations difficiles et face aux dangers de la vie”.<sup>55</sup> Pour une prévention efficace d’abus, je m’engage finalement à repenser et à reformuler une formation des confrères et du personnel engagé dans nos institutions éducatives et pastorales, qui soit intégrale et les rende matures, également du point de vue de la sexualité ; cela a toujours constitué un défi pas facile, surtout dans un contexte culturel et social où il est partout question de sexe et où l’on milite pour la laïcisation. “Il s’agit au fond de redécouvrir et de réaffirmer le sens et l’importance de la signification de la sexualité, de la chasteté et des relations affectives dans le monde d’aujourd’hui, de manière très concrète et pas seulement verbale ou abstraite. Sa violation ou sa sous-estimation peuvent être source de désordre et de souffrance”.<sup>56</sup>

En écrivant de Rome une lettre circulaire, comme aujourd’hui je le fais, moi aussi, “sur la manière de promouvoir et de conserver la moralité entre les jeunes gens, que la Divine Providence a la bonté de nous confier”, le 5 février 1874, Don Bosco disait à ses fils de la maison de [... Turin] : “si nous voulons promouvoir les bonnes mœurs dans nos maisons, nous devons les enseigner par notre bon exemple. Proposer à d’autres une bonne chose, tandis que nous-mêmes nous faisons le contraire, c’est comme celui qui, dans l’obscurité de la nuit, voudrait éclairer avec une lampe à l’huile éteinte [...] dans une telle manière de faire, non seulement les bonnes mœurs ne sont pas promues, mais on donne une occasion pour faire le mal, on donne un scandale [une occasion de péché]”. Et il continuait avec une observation très actuelle et sévère : “La rumeur publique déplore souvent des faits immoraux qui se sont produits avec la ruine des habitudes morales et avec des scandales horribles. C’est un grand mal, c’est un désastre, et je prie le Seigneur de faire en sorte que nos maisons soient toutes fermées avant qu’en elles ne se produisent de semblables malheurs”.<sup>57</sup>

<sup>55</sup> BENOÎT XVI, *Homélie lors de la Messe à l’occasion de la conclusion de l’Année Sacerdotale*.

<sup>56</sup> Note di P. Federico LOMBARDI sur les abus (9 avril 2010).

<sup>57</sup> MB X, pp. 1104-1106.

Voyez, mes chers confrères, comment, en remontant jusqu'à Don Bosco, jusqu'à sa parole et à son action, nous pouvons trouver la lumière et le courage pour affronter les défis actuels. Tout ce que veut nous dire notre cher Père est très clair : nos jeunes, pour rester chastes, ont besoin de notre chasteté, vécue dans la joie de nous dévouer à eux ; sans nous, qui sommes appelés par vocation à être des éducateurs et des maîtres et à vivre en conséquence ce que nous proposons aux jeunes, ceux-ci ne sauront pas comment réussir et ne trouveront pas le courage pour s'engager à vivre chastes. Et, de plus, et c'est une chose que nous ne devrions jamais oublier, Don Bosco aurait préféré ne pas avoir d'œuvres pour les jeunes si cela constituait le prix pour sauver des abus un seul d'entre eux. Il aimait la sainteté de ses jeunes plus que l'existence de son œuvre. Comment ne pas aimer ce Père et Maître ?

## **SUR L'EXEMPLE DE DON RUA**

Je ne peux pas, au point où nous sommes, ne pas vous rappeler les "scandales de Varazze" connus et douloureux, ainsi que la manière exemplaire avec laquelle Don Rua les affronta. Il s'agissait d'une fausse accusation de pédophilie, qui eut lieu en juillet 1907, "une véritable entreprise diabolique, destinée à détruire la Congrégation Salésienne". En effet, la nouvelle fit rapidement le tour de l'Italie, avec de très gros titres sur les journaux, et avec des réactions telles que les œuvres salésiennes de Sampierdarena, d'Alassio, de Savone, de Faenza, de Florence et d'ailleurs furent prises pour cible par des groupes d'exaltés. Ce n'est qu'en juin 1908 que le tribunal de Savone reconnut la totale inconsistance des accusations portées contre les Salésiens et deux autres années passèrent avant que, le 2 août 1910, le même tribunal ne jugeât fondée leur plainte pour calomnie et diffamation publique.

Dans un premier temps, Don Rua ressentit de la dépression et de l'affliction, il pria et pleura en voyant comment la Congrégation était attaquée. Lorsqu'il se fut ressaisi, il réagit avec énergie au-

près du Ministère de l'Intérieur de l'Italie. C'est surtout dans les procès-verbaux des réunions du Conseil Supérieur qu'il exprima son sentiment le plus profond. Le 5 août 1907, Don Rua, après avoir rappelé "le moment critique où nous nous trouvons, peut-être le plus critique qu'ait traversé la Congrégation, en faisant abstraction de la malveillance des hommes", ajouta qu'il fallait y "voir un avertissement donné par le Ciel, par le Vén[érable] D. Bosco, et qu'il faudrait profiter pour purifier de mieux en mieux nos maisons en éliminant les personnes indignes et en éloignant l'offense de Dieu, but ultime de l'œuvre de D. Bosco. [...] Don Rua propose avant tout qu'on aille très au ralenti et avec toutes les précautions dans l'acceptation au noviciat, à la profession et aux ordinations sacrées".<sup>58</sup>

Pour mieux connaître le personnel des maisons, il était nécessaire d'entreprendre une inspection générale. Selon le procès-verbal furent prises quatre décisions, qui éveillent l'émerveillement pour avoir été tout autant courageuses qu'actuelles : "1. Eloigner, du groupe de vie des jeunes, les personnes (qu'il s'agisse de prêtres, de jeunes abbés ou de coadjuteurs – de profès, de novices ou d'employés) qui se sont gravement déshonorées sur le plan de la moralité ou en raison de sévices. 2. Donner une autre occupation à ces Directeurs qui ne sont pas capables de s'acquitter de leur fonction, surtout pour la direction des confrères et la surveillance des jeunes. 3. Réduire le nombre des Provinciaux pour pouvoir ainsi avoir une plus grande abondance de bons Directeurs et de bons confesseurs, dont on ressent beaucoup le besoin. 4. Fixer, pendant l'année 1907-1908, presque au même moment, une visite générale de toutes les maisons de la Congrégation afin d'avoir sous les yeux le véritable état moral, disciplinaire, économique de la Congrégation tout entière. [...] D. Rua ajoute que, lorsqu'il y a des accusations d'immoralité, il faut que les supérieurs locaux aillent bien au fond de la gravité de la faute et qu'ils en réfèrent aussitôt et bien, afin que l'on puisse prendre les décisions estimées oppor-

<sup>58</sup> *Verbali del Capitolo Superiore* [Procès-verbaux du Chapitre Supérieur], 5 août 1907, dans FdR [Fondo don Rua : Archives concernant Don Rua] 4247A11.

tunes, parmi lesquelles il indique celle de faire quitter la soutane à un coupable qui serait un jeune abbé non encore in sacris [dans les ordres sacrés]”.<sup>59</sup>

Dans l’année où nous célébrons le centenaire de sa mort, Don Rua nous encourage et nous inspire dans la tâche ardue qui est devant nous. Après ces résolutions il employa quelques réunions dans le Conseil Supérieur afin de trouver les voies à suivre pour mettre en œuvre les décisions déjà prises et d’autres ensuite pour rencontrer tous les Provinciaux. Don Rua est pour nous un exemple, un maître et un intercesseur.

## CONCLUSION

Très chers confrères, je vous ai écrit le cœur sur la main et la main sur le cœur, en me laissant éclairer par le passage de l’Evangile de Jean, dans lequel Jésus nous parle comme à des amis, ne nous appelle pas serviteurs, nous révèle les secrets du Royaume et nous invite à demeurer en Lui, comme le sarment attaché à la vigne, pour avoir la vie et devenir féconds.

Je souhaite que cette lettre et les orientations proposées soient utiles à nous tous, nous aident à revenir à Don Bosco et à la joie de vivre en témoins d’une authentique culture de la chasteté et nous inspirent des actions concrètes et des lignes programmatiques d’avenir.

A vous tous mon affection et ma bénédiction.

  
Père Pascual Chávez Villanueva  
Recteur majeur

<sup>59</sup> *Verballi del Capitolo Superiore*, 5 août 1907, dans FdR 4247A11-12.